



## Aie-je réussi l'épreuve théorique de l'examen de chasse 2019 ? (1<sup>ère</sup> session du 23 février )

1. Il est possible de contrôler ses réponses avec les réponses correctes attendues à trouver : [ICI](#)
2. On peut alors estimer sa réussite ou non, en sachant qu'il faut avoir au moins 60 % de bonnes réponses dans les branches I et II, 70 % dans la branche III et 66 % au total des trois branches.
3. Les combinaisons possibles qui assurent la réussite sont les suivantes :

	Branche I	Branche II	Branche III	Total des 3 branches
Nombre de questions	15	30	15	60
Pourcentage minimal à atteindre	60%	60%	70%	66%
Points à avoir pour réussir	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>40</b>
	<b>Vu les minimas requis, combinaisons possibles pour réussir</b>			
	9	18	13	40
	9	19	12	40
	9	20	11	40
	10	18	12	40
	10	19	11	40
	11	18	11	40

4. Son résultat calculé, il est possible de le vérifier, avec son numéro de candidat reçu à l'examen, sur <http://environnement.wallonie.be/examendechasse/>. En principe, à dater du 4 mars 2019 (éventuellement déjà le 1er mars en fin de journée )

5. Dans tous les cas (réussite, échec, absence) le DNF va, quelques jours plus tard, adresser un courrierpostal aux participants à la première session du 23 février :

- en cas d'échec ou d'absence, il s'agira d'une convocation à la 2<sup>nde</sup> session le samedi 16 mars 2019 à 08h30 et avant 09h00 dans un des deux centres d'examen
  - . soit pour les francophones à Liège, Amphithéâtre A500 (Physique-Chimie) Bâtiment B7a (Parkings 11-14-15), boulevard du rectorat sur le Campus du Sart Tilman,
  - . soit pour les germanophones, à Bütgenbach, Gemeindeschule, Wirtzfelderweg, 6
- Ou bien, il s'agira de la confirmation de la réussite.

6. Plus tard, après la 2<sup>nde</sup> session du 16 mars 2019, le DNF enverra à tous les candidats ayant réussi l'épreuve théorique de l'examen de chasse 2019 une convocation à passer la 1<sup>ère</sup> sous-épreuve de l'examen pratique de chasse 2019 à Marche-en-Famenne entre le 6 et 17 mai 2019.

7. En cas de réussite à l'examen théorique, si cela n'a pas encore été fait, inscrivez-vous, sans tarder vu le nombre limité de places, aux **cours préparatoires à l'examen pratique** organisés par le RSHCB à Verlaine-en-Hesbaye (4537) les 6,7, 13,14,27 et 28 avril 2019. Info et inscription : [ICI](#)